

MODÈLE DE DEVIS RÉGLEMENTAIRE
(annexe à l'arrêté du 23 août 2010, modifié par arrêté du 3 août 2011)

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
1 – PRÉPARATION/ORGANISATION DES OBSÈQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier...)	170.83 €	205€	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de x (nombre) faire-part ▪ Compositions florales ▪ Plaques et articles funéraires 	0.83€/carte	1€/carte	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vacation de police ▪ Publication d'avis dans la presse 		Selon le nombre de ligne.
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soins de conservation ▪ Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile ▪ Toilette mortuaire : préparation et habillage du défunt 	245.83€	295€			
				75€	90€			
				137.5€	165€			
			<p style="text-align: center;">CHAMBRE FUNÉRAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athanée)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais d'admission ▪ Frais de séjour en case réfrigérée ▪ Frais de séjour en salon de présentation 	Suivant la facture de la maison funéraire				
2 – TRANSPORT DU DÉFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire, avec son équipe	200€	220€						
Housse mortuaire	41.67€	50€						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfait de transport ▪ Transport pour un trajet de x km aller/retour 	1.08€	1.30€						
3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cercueil (essence du bois ou autre matériau agréé, forme et modèle), avec cuvette étanche et quatre poignées ▪ Plaque d'identité, apposée sur le cercueil ▪ Capiton 	611.66 €	734€	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Emblème civil / religieux placé sur le cercueil ou l'urne 	34.16€	41€			
	33.33€	40€						
	41.66€	50€						
4 – MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel	83.33€	100€	Par porteur					
5 – TRANSPORT DU DÉFUNT APRÈS MISE EN BIÈRE (avec cercueil), pour convoi vers le								

MODÈLE DE DEVIS RÉGLEMENTAIRE
(annexe à l'arrêté du 23 août 2010, modifié par arrêté du 3 août 2011)

cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire	162.5€	195€						
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forfait de transport ▪ Transport pour un trajet de x km aller/retour 	1.08€	1.30€						
Personnel			Compris dans le forfait véhicule					
6 - CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)	162.5€	195€						
Personnel (dont nombre de porteurs)	83.33€	100€	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à disposition d'un maître de cérémonie ▪ Registre de condoléances 	33.33€	40€	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Frais de culte ▪ Taxes municipales pour convoi 	187.5€	225€
7 - INHUMATION								
Personnel pour inhumation								
Creusement et comblement de fosse	225€	270€				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taxe municipale pour inhumation 	0€	
<ul style="list-style-type: none"> Le cas échéant : ▪ Ouverture / fermeture de caveau ▪ Démontage / montage de monument funéraire 	133.33 €	160€	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fourniture d'un caveau ▪ Autres travaux de marbrerie 	220.83€	264€			
	416.66 €	500@€						
8 - CRÉMATION								
Crémation						<ul style="list-style-type: none"> ▪ Taxe municipale pour crémation 	0€	
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne, avec sa plaque	66.66€	80€						
<ul style="list-style-type: none"> Le cas échéant : ▪ Scellement sur un monument funéraire ▪ Dépôt de l'urne dans un colombarium ▪ Inhumation de l'urne 	41.66€	50€	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conservation de l'urne au crématorium ▪ Dispersion des cendres (dans un site cinéraire ou en pleine nature) 	41.66€	50€	Selon crématorium		
	41.66€	50€						
	41.66€	50€						

TOTAL hors taxe :

TVA :

TOTAL toutes taxes comprises :